

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 43 (1963)
Heft: 4: Libéralisme et économie concertée

Artikel: En Suisse un exemple d'économie concertée librement consentie : l'énergie électrique
Autor: Choisy, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

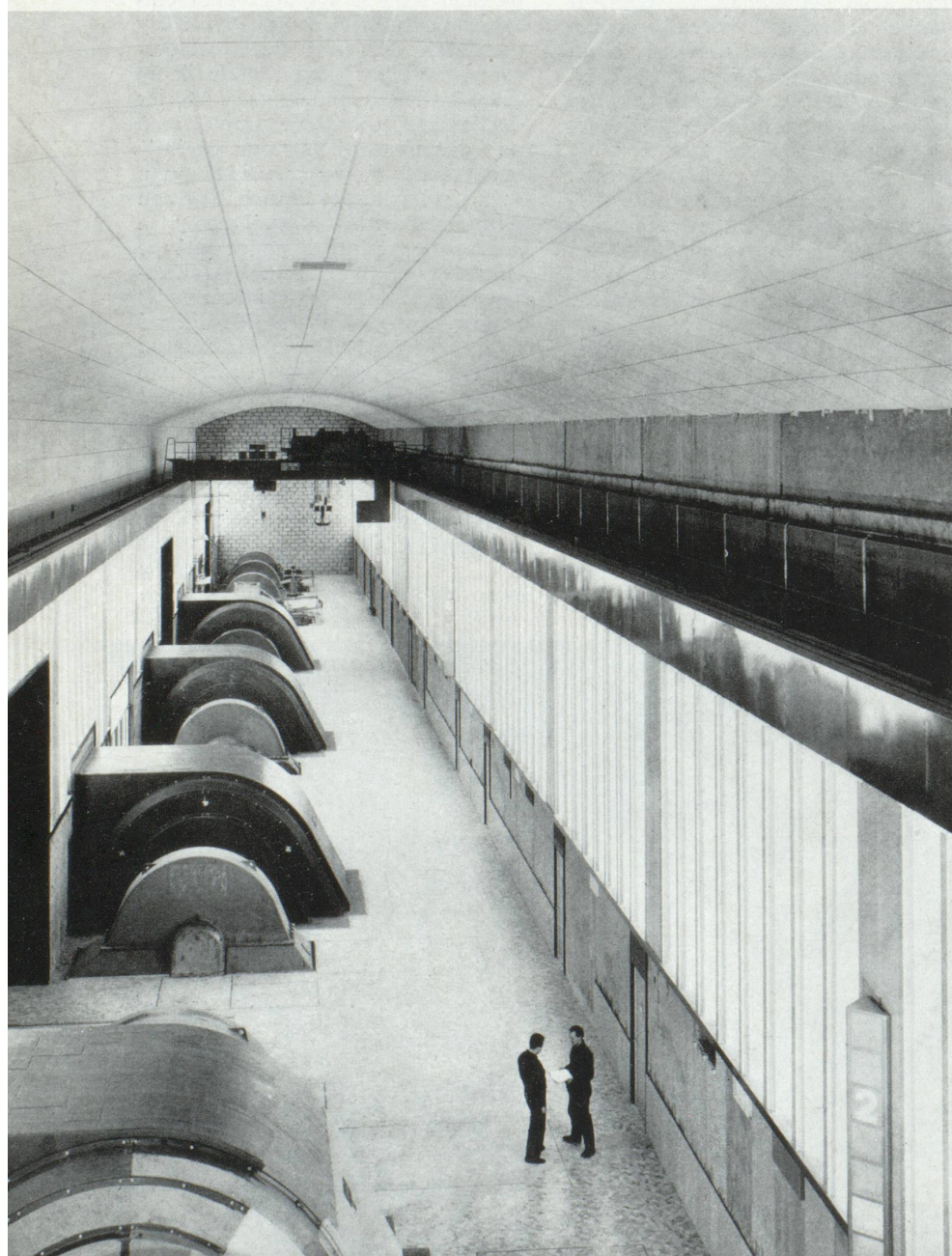
En Suisse

un exemple d'économie concertée

librement consentie : l'énergie électrique

*Un entretien avec M. Eric Choisy, président de Grande-Dixence S. A.
et député au Conseil des États*

Usine électrique en Suisse.



— *La Suisse est un des rares pays où la fourniture d'énergie est encore aux mains de l'économie libre. De quelle manière l'État y est-il intéressé?*

— Les grandes sociétés productrices d'électricité ont pour la plupart la forme de sociétés anonymes; mais leurs actionnaires sont en majorité des collectivités publiques (communes, cantons, etc.).

La répartition géographique des réseaux relevant de chaque société n'a pas été imposée, mais s'est faite avec le temps. Au fur et à mesure que se développaient les réseaux ils se sont rencontrés. La collaboration entre eux est excellente et il y a entraide chaque fois que cela est nécessaire. Les sociétés ont parfaitement compris leur rôle de service public puisque, pratiquement, toute la Suisse est électrifiée, même la montagne.

On peut donc parler, en ce domaine, d'économie concertée, de coopération librement consentie par les fournisseurs d'énergie suisses, sans aucune pression.

— *Pensez-vous que cette situation va pouvoir se maintenir avec l'entrée en jeu de l'énergie nucléaire?*

— La fourniture d'énergie abondante et bon marché est la base de la prospérité de l'économie suisse. Le développement de l'industrie en dépend. Actuellement l'énergie est fournie pour 52 % par les combustibles liquides, 20 % par

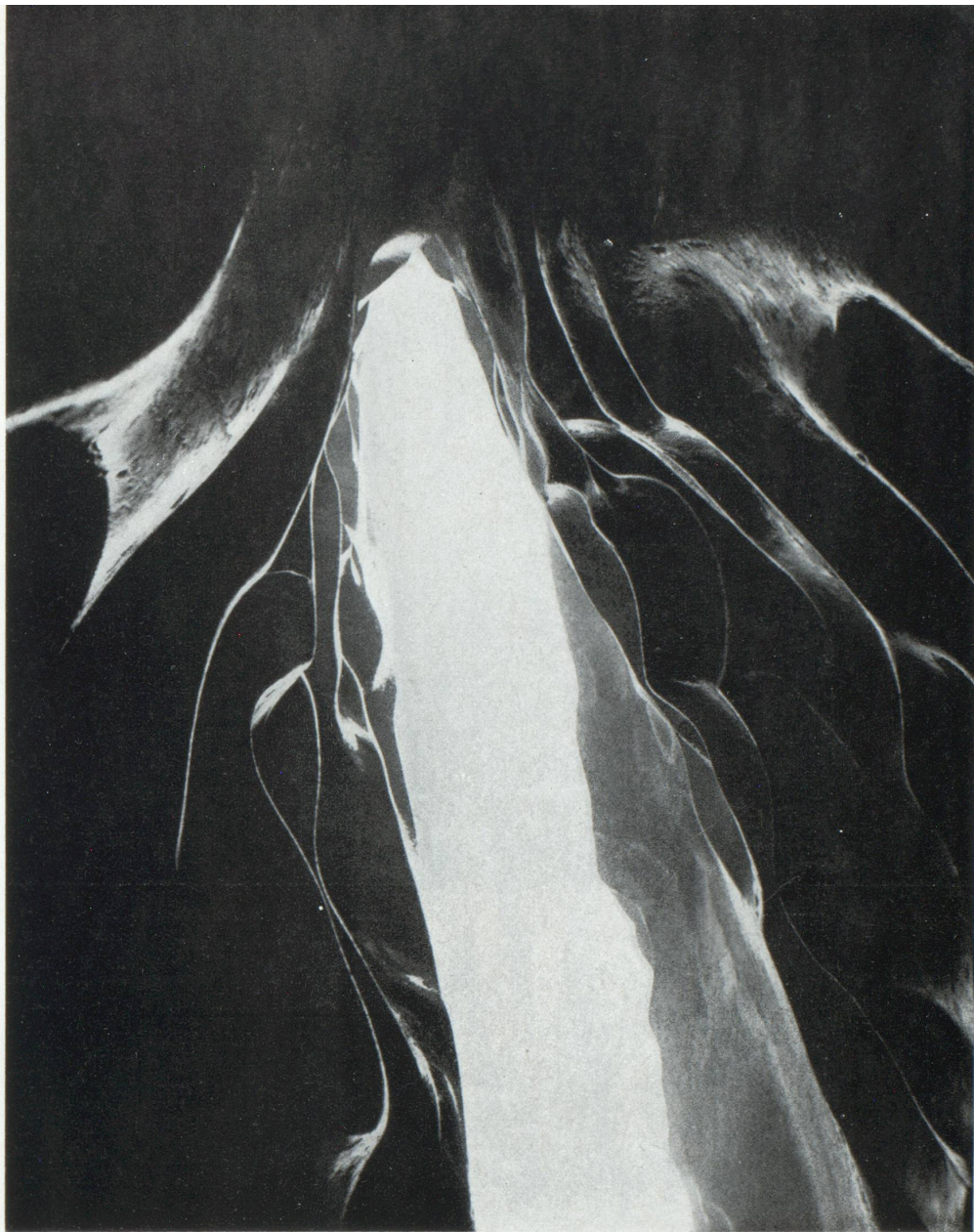
le charbon et le gaz — ces 72 % étant importés —, 24 % par l'énergie hydraulique et 4 % par le bois.

Nous ne pouvons rien attendre de plus du charbon ou du bois. Pendant une dizaine d'années nous pourrons encore accroître la production d'électricité, dont les 98 % sont d'origine hydraulique. La courbe de développement de la consommation progressera certainement ces dix prochaines années, car, pour le moment, il n'y a aucun indice de saturation, la population augmentant et la consommation par tête aussi.

Dans dix ans la relève devra être prête. Depuis plusieurs années l'ensemble des réseaux réunis dans l'Union des centrales suisses d'électricité se préoccupent de cette fin de l'ère hydraulique et du début du règne nucléaire. La solution commune prévoit une période intermédiaire au cours de laquelle seront édifiées quelques centrales thermiques. La première, construite par l'Énergie de l'Ouest Suisse, est à la porte du Scex (dans la plaine du Rhône). Installée, sa puissance sera de 300 mégawatts. Elle sera suivie de quelques autres en Suisse. Cet apport permettra d'atteindre 1972-73, qui verra la mise en exploitation de centrales nucléaires à un rythme important : 250 mégawatts environ par année.

Dans l'établissement de ce plan général, dressé par les intéressés eux-mêmes sur des bases absolument libérales, on a tenu compte

Torrent de montagne.



Dans le glacier du Rhône.

de l'évolution rapide de la production d'énergie par voie nucléaire : sécurité accrue des centrales et d'autre part abaissement régulier du prix de revient. On peut admettre que pour une centrale puissante mise en route en 1972 et travaillant la plus grande partie de l'année, le prix de revient de l'énergie sera le même que pour une centrale thermique.

— Cette nouvelle centrale sera-t-elle construite par l'industrie suisse et quel rôle la Confédération jouera-t-elle dans son installation?

— Pour que la première centrale nucléaire puissante fonctionnant dans notre pays soit suisse, il faut :

1° De la recherche fondamentale : elle se fait en Suisse dans les instituts universitaires, qui sont subventionnés par la Confédération ou les cantons;

2° Des recherches techniques; en particulier à l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs à Wuerenlingen, dû à l'initiative privée, mais qui a passé à l'École Polytechnique fédérale et dont la Confédération supporte la charge;

3° Former des ingénieurs du génie nucléaire. Il y a pour cette tâche deux grandes écoles : l'E.P.F. à Zurich, appartenant à la Confédération, et l'École Polytechnique de l'Université de Lausanne « EPUL », propriété du canton de Vaud;

4° Construire une centrale d'essai; d'où la centrale de Lucens,



Toute la Suisse est électrifiée.

à laquelle participent les grandes entreprises suisses dans un excellent esprit de coopération et avec l'aide de la Confédération qui intervient, pour la moitié, dans le financement.

L'intervention de la Confédération dans ce domaine est tout à fait raisonnable puisque la Centrale de Lucens appartient au domaine de la recherche technico-scientifique.

— *Comment envisagez-vous le financement de cette première centrale nucléaire puissante?*

— Jusqu'à présent le financement de la production de l'énergie s'est toujours fait soit par autofinancement, soit par l'émission d'emprunts et d'actions, selon les méthodes habituelles de l'économie de marché.

Pour la première grande centrale nucléaire construite en Suisse, il est évident qu'il y a un certain risque, mais il faudra tout faire pour donner à l'industrie suisse un maximum de chances. On devrait arriver à une entente entre les entreprises électriques et l'industrie suisse pour que les risques soient répartis sans intervention

de l'État. Comme pour les grandes réalisations hydrauliques, on pourrait envisager une participation de plusieurs sociétés suisses de production d'énergie. Tous les réseaux étant connectés, cela ne présenterait pas de difficulté technique.

L'investissement est beaucoup plus grand pour une centrale nucléaire que pour une centrale thermique, mais le « combustible » est meilleur marché.

Le prix de revient de l'énergie fournie par une centrale thermique classique se répartit approximativement de la manière suivante :

dépenses d'exploitation . . .	10 %
charges financières	20 %
combustibles	70 %

et celui d'une centrale nucléaire :

dépenses d'exploitation . . .	10 %
combustibles	20 %
charges financières	70 %

Pour un pays comme la Suisse la centrale nucléaire est particulièrement intéressante. En effet la centrale thermique nécessite des carburants intégralement importés — proportionnellement la Suisse est le pays qui importe le plus de carburants liquides — de régions politiquement instables donc de

sources peu sûres. Ils posent des problèmes de transport et de stockage et alourdissent la balance commerciale.

Par contre, la centrale nucléaire nécessite des capitaux, relativement importants, mais en revanche ne crée aucune difficulté de transport ou de stockage, pas plus que de pollution de l'air puisqu'il n'y a pas de combustion.

— *D'un point de vue économique général, croyez-vous à la nécessité d'une information statistique globale en Suisse?*

— Je suis favorable à une « planification éclairante », c'est-à-dire purement informatrice.

Les statistiques mises à disposition de l'économie suisse devraient être plus complètes et plus rapidement établies afin d'être réellement un instrument de travail pour les chefs d'entreprises.

Mais pour mener à chef cette tâche accrue, les offices de statistiques devraient pouvoir compter sur la collaboration active de toutes les branches de l'économie afin d'en recevoir les renseignements nécessaires.

Ci-dessous et à droite la construction du barrage de la Grande Dixence.



